

# OPAL :

## Une revue pour les administrateurs systèmes et réseaux

**Serge Bordères**

Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux-Gradignan, CNRS/IN2P3

borderes @ cenbg.in2p3.fr

### Mots-clés

ASR, publication, revue, OJS

### Résumé

*OPAL est une revue de publication en ligne pour les administrateurs systèmes et réseaux de la communauté recherche et enseignement supérieur. Son objectif est de combler le manque d'un outil de publications permanent et de créer un nouvel espace permettant l'expression des expertises et la valorisation des compétences à la fois pour les individus et pour la communauté avec la crédibilité qu'apporte l'évaluation des articles par les pairs. OPAL se veut un outil à destination de la communauté des ASR et géré par eux-mêmes.*

*Cet article décrit les motivations du projet, son organisation et donne les détails du fonctionnement qui seront utiles aux divers acteurs qui participeront à ce projet.*

## 1 Motivation du projet OPAL

Avec le développement de l'informatique, sa pénétration de plus en plus importante au sein des unités de recherche, le métier d'administrateur système et réseaux est devenu un pilier de leur fonctionnement et incontestablement un soutien important à l'activité des chercheurs.

Les ASR sont au cœur d'un environnement scientifique et technologique très riche. Au fil de leur carrière ils sont impliqués dans de multiples projets qui les conduisent à développer une grande polyvalence et une somme de compétences assez rare et souvent spécifiques à leur milieu.

Comment faire en sorte que tout ce savoir-faire ne soit pas perdu ou dilué ? comment faire pour le partager et le transmettre ? comment l'archiver ? en somme comment le valoriser aussi bien pour les individus que collectivement ?

Le projet OPAL débute par la constatation du manque d'un outil permettant de répondre à ces questions. L'outil qu'introduit OPAL est une revue en ligne constituée d'articles soumis par les membres de la communauté et évalués par les pairs.

Il doit permettre aux administrateurs systèmes et réseaux du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur de publier des articles, à tout moment, sans liaison avec un événement particulier, sans contrainte de temps ou de présentation orale. Ceci signifie qu'un auteur peut préparer ses publications sans contraintes de délais et les soumettre quand il le souhaite. Ces publications ne rentrent pas en concurrence avec d'autres, elles sont évaluées pour elles-mêmes et ne subissent pas de comparaisons de qualité ou d'intérêts avec d'autres publications. L'auteur gère donc directement son rythme de publication.

En concentrant les publications sur un site unique, OPAL permettra de favoriser leur visibilité et constituera une vraie base de données de l'état de l'art du métier d'ASR. OPAL permettra à chacun de se constituer une bibliographie reconnue. Elle permettra également à l'ensemble de la communauté de fonder ainsi un réservoir pérenne de connaissances, de savoir-faire et de compétences.

OPAL met en place un processus d'évaluation par les pairs qui a pour but d'assurer la crédibilité des publications. Il s'agit là d'éviter des articles sans intérêts, mal présentés ou mal expliqués, donnant des informations manifestement fausses. OPAL fera donc appel à un ensemble d'évaluateurs en général choisi parmi les membres de la communauté. Il pourra y avoir des exceptions lorsque le sujet d'un article nécessitera un complément d'analyse par un évaluateur hors de la communauté, par exemple lorsque le sujet sera à la frontière entre le métier d'ASR et les métiers liés au développement ou au calcul scientifique.

## 2 L'organisation

OPAL est organisé par un comité éditorial qui a pour rôle de superviser la revue et de maintenir une ligne éditoriale définie dans un règlement. Le comité éditorial met en place la structure de fonctionnement et ce au travers de trois types d'acteurs : les auteurs, les rédacteurs et les évaluateurs.

Les **auteurs** sont bien sûr la pierre angulaire de la revue. Ils doivent exercer les fonctions d'administrateur systèmes et réseaux dans une unité du milieu de la recherche ou de l'enseignement supérieur. Une fois leurs travaux soumis ils sont pris en charge par un **rédacteur** dédié. Ce terme « rédacteur » doit être compris dans son sens journalistique. Son rôle est de composer le contenu de la revue en publiant (c'est-à-dire en mettant en ligne) les articles acceptés. Il est le pivot entre les auteurs et les évaluateurs. C'est lui qui choisit le ou les évaluateurs d'un article, reçoit leurs remarques, les transmet aux auteurs et anime ainsi le cycle des soumissions-évaluation-révision.

Le rédacteur n'est pas forcément un spécialiste du domaine traité par un article, son rôle n'est pas de juger sur le fond mais de s'assurer que tous les paramètres requis pour publier l'article sont présents. C'est lui qui décide de la mise en ligne de l'article. Il a donc une responsabilité importante.

Les **évaluateurs** sont donc sélectionnés par le rédacteur assigné à un article en fonction de leurs secteurs de compétences connus. Ils ont la possibilité d'accepter une soumission, de la rejeter ou de demander des corrections. Les noms des évaluateurs sélectionnés pour un article ne sont pas divulgués aux auteurs.

En principe il y aura au moins deux évaluateurs pour un article. Ce nombre dépendra de la nature de l'article, du thème qu'il aborde, de son niveau technique. Pour qu'un article soit publié par le rédacteur il faut que tous les évaluateurs soient d'accord, éventuellement après un ou plusieurs cycles de révision. En cas de difficulté il peut demander l'arbitrage du comité éditorial.

Comme il faut bien amorcer la pompe, au départ ce sont les membres du comité éditorial qui assureront aussi le rôle de rédacteurs. Mais l'objectif est que, dès que la revue sera montée en puissance, de nouveaux rédacteurs soient sollicités afin de faire participer pleinement la communauté. De même la réserve d'évaluateurs devra être largement enrichie afin de gagner en diversité d'appréciation et donc globalement en objectivité.

## 3 Soumettre un article

### 3.1 Qu'est-ce qu'une soumission ?

Une soumission est constituée de deux éléments : un résumé et l'article proprement dit.

Le résumé est **très** important car les évaluateurs sélectionnés fonderont leur capacité à analyser l'article uniquement sur le résumé. Ils ne verront la totalité de l'article que s'ils acceptent de l'évaluer.

Ce résumé ne doit pas être trop long (maximum 15 lignes) mais pas trop court non plus car il doit être suffisamment significatif du thème abordé par l'article. Ce résumé aide également le rédacteur dans sa sélection d'évaluateurs (même si le rédacteur a immédiatement accès à l'ensemble de l'article).

Un article peut avoir plusieurs auteurs. Cependant les communications pendant le cycle de soumission-évaluation-révision se feront uniquement avec l'auteur principal déclaré.

L'article doit comporter tous les éléments qui permettront à la fois aux lecteurs de bien le comprendre mais aussi aux évaluateurs de pouvoir apprécier correctement le fond. En particulier, les éléments de contexte sont très importants et ne doivent pas être négligés.

OPAL n'impose pas de limites autre que le thème de l'article : le sujet doit porter sur les activités relevant de l'administration systèmes et réseaux. Par conséquent les sujets abordés pourront être techniques, des analyses ou encore des réflexions.

### **3.2 Instruction aux auteurs**

En plus du règlement général, le comité éditorial a émis un certain nombre d'instructions pour les auteurs, regroupées dans le document « **Instructions pour les auteurs** ». Elles ont pour but d'homogénéiser les articles tant par leur présentation que par le travail de traitement qu'ils vont impliquer.

Le premier point important est que les articles doivent être rédigés. C'est-à-dire qu'il ne doit pas s'agir de présentations à base de slides. En effet OPAL souhaite que les lecteurs disposent de toutes les informations nécessaires à la compréhension de l'article. Les slides sont en général très pratiques pour des présentations orales où l'orateur donne toutes les informations non écrites mais ce format n'est pas adapté à une revue comme OPAL. Cependant rien n'empêche un auteur de traduire une présentation orale en un article rédigé et de le soumettre à OPAL. On ne peut d'ailleurs qu'encourager cette démarche.

Afin d'éviter une multiplication des logiciels et licences nécessaires pour les rédacteurs et les évaluateurs, pour éviter du travail supplémentaire, et risqué, de conversion, le comité éditorial a choisi de n'accepter des publications qu'en format OpenOffice (ODT), disponible pour tous, sans problème de licence.

Les articles mis en ligne seront convertis au format PDF par le rédacteur et donc un lecteur PDF suffit pour les lecteurs de la revue.

Un **modèle de présentation** est également accessible en ligne et a pour but d'homogénéiser le formatage du texte en définissant des polices, des règles de présentation et composition.

La soumission d'un article est relativement simple sur le système OPAL. Ce qui peut être un peu plus compliqué, ou en tout cas mérite quelques explications, est la gestion des cycles (aussi appelés rondes) de soumission-évaluation-révision. Pour cela le document « Instructions aux auteurs » contient un manuel décrivant les opérations à réaliser à chaque étape. Il sera surtout très utile pour une première publication.

OPAL étant géré par la communauté et pour la communauté il est important que chacun en facilite le fonctionnement. Aussi il est demandé aux auteurs de respecter ces instructions dès la première soumission d'un article. Un article qui d'évidence s'éloigne trop des instructions pourra être refusé soit par les évaluateurs, soit avant même l'évaluation par le rédacteur.

### **3.3 Le cycle des soumissions-révisions**

Pour chaque soumission le comité éditorial assignera un rédacteur. Celui-ci choisit les évaluateurs. Après leur évaluation chaque évaluateur émet un avis vers le rédacteur. Celui-ci peut alors demander à l'auteur de réviser son document en fonction des remarques des évaluateurs. Un second cycle s'engage alors. L'auteur dépose une nouvelle version. Le rédacteur a alors le choix de re-solliciter les évaluateurs ou bien de considérer que les modifications ont été faites et qu'il n'y a pas besoin de repasser en évaluation (en général uniquement s'il s'agit de corrections de forme). Les cycles

pourraient continuer ainsi indéfiniment mais dans la réalité on essaiera de se limiter à un maximum de trois ou quatre cycles. Au-delà, cela signifie qu'il y a certainement un problème de fond important pour qu'évaluateurs et auteurs n'arrivent pas à se mettre d'accord. Il appartiendra alors au rédacteur de prendre une décision et éventuellement au comité éditorial d'intervenir.

Ceci d'autant plus qu'une limite de 2 mois a été fixée entre la soumission et sa publication. En effet, souvent les articles s'intègrent dans une actualité et un des objectifs d'OPAL est de permettre des publications au moment le plus opportun pour les auteurs. Ce délai de deux mois nous est apparu être un bon compromis entre l'actualité et le respect des autres charges de travail des différents acteurs. Mieux un article sera conçu au départ, plus vite il pourra être publié et moins il créera de charges.

## 4 L'évaluation

L'évaluation est une activité délicate car elle demande beaucoup d'objectivité de la part des évaluateurs. Leur rôle n'est pas de juger l'auteur mais d'apprécier l'article suivant une analyse critique destinée à le rendre publiable. Dans tous les cas la démarche et l'indépendance intellectuelle de l'auteur doivent être respectées.

L'article doit être apprécié pour sa valeur en général mais aussi par rapport au contexte dans lequel il s'exprime. Par exemple la description de travaux de mise en place d'une solution dans un laboratoire de « petite taille » intéressera beaucoup les unités équivalentes et peut-être pas du tout de grosses structures. Il est donc important de respecter la relativité des contextes afin que chacun puisse s'exprimer sans complexe, que chacun puisse y trouver une source d'informations adaptées à sa situation et qu'OPAL puisse ainsi refléter la diversité de notre métier et des situations dans lesquelles il s'exerce.

Afin d'aider les évaluateurs le comité éditorial a défini quelques critères qui permettent de servir de repères. Ils sont de deux types :

D'une part des critères d'appréciation de la forme c'est-à-dire le respect des **instructions aux auteurs** et d'une certaine **qualité rédactionnelle**. Il s'agit de vérifier que, sans être un exemple de haute littérature, le texte est écrit dans un français correct, sans fautes d'orthographe ou de syntaxe et intelligible. Un article ne présentant pas un minimum de rigueur de forme pourra être rejeté sur ce simple motif.

D'autre part, des critères d'appréciation sur le fond. Ils sont au nombre de quatre.

Tout d'abord **l'originalité**. Il s'agit ici de se poser la question « Est-ce que le sujet n'a pas déjà été maintes fois traité par ailleurs? », « est-ce que si le sujet est courant, l'auteur apporte un autre angle ou une autre expérience dans son exposé? ». Par exemple un article qui se contente d'être un simple HOW-TO déjà existant sur d'autres sites n'est pas très intéressant. En revanche un article qui contient du « comment faire » mais aussi du « comment ça marche » et dans quel contexte peut être très intéressant parce qu'il apporte de nouvelles informations.

Le deuxième critère est **l'inventivité ou la créativité**. Souvent nous sommes amenés à faire preuve d'imagination et de créativité pour répondre aux problèmes que nous pose notre environnement. Il est important que la revue OPAL puisse mettre en avant des articles qui montrent comment notre communauté apporte des solutions ou des contributions innovantes.

Le troisième critère est la **description du contexte**. Les évaluateurs, puis les lecteurs, doivent pouvoir parfaitement situer le périmètre fonctionnel, technique et humain auquel l'article se rapporte.

Enfin le dernier critère est le **niveau détail**. Les articles ne doivent pas être superficiels mais doivent donner le juste niveau de détail pour que chacun puisse en tirer le plus grand parti et, éventuellement, reproduire les résultats ou les comparer.

Pour chaque critère il y a une échelle (en gros bien, moyen, faible). Certaines valeurs conduisent

obligatoirement au rejet de l'article ou à la nécessité d'un cycle supplémentaire. Pour être accepté un article n'a pas besoin d'être classé au maximum sur tout les critères. Ces valeurs permettent aux évaluateurs de bien déterminer pourquoi ils considèrent qu'un article n'est pas publiable ou, au contraire, qu'est-ce qui le rend publiable, éventuellement avec des améliorations.

A la fin de leur évaluation, les évaluateurs font un rapport sous forme d'un formulaire sur lequel ils répondent à quelques questions concernant ces critères et peuvent faire également des remarques plus libres. Ce formulaire est accompagné d'un avis : refusé, publiable, à réviser.

Pour que l'article soit publié, le rédacteur doit obtenir un avis positif de tout les évaluateurs. Si ce n'est pas le cas il peut suivant les cas concilier les avis, demander une révision par l'auteur, solliciter de nouveaux évaluateurs ou le comité éditoriale ou refuser la publication.

Dans tout les cas les auteurs gardent l'entière responsabilité des propos qu'ils tiennent dans leurs articles.

## 5 Le site Web

OPAL s'appuie le logiciel **Open Journal System**<sup>1</sup> (OJS) pour réaliser toutes les phases du processus de publication de la soumission jusqu'à la mise en ligne. Il s'agit d'un applicatif spécifiquement développé pour les revues en ligne avec évaluation par les pairs.

OJS fait parti d'une suite logiciel (avec Open Conference System) du projet **Public Knowledge Project** (PKP), créé en 1998, qui est un partenariat entre les universités British Columbia et Simon Fraser au Canada et l'université de Standford aux USA et qui dispose de nombreux autres soutiens. PKP annonce que début 2009 au moins 2000 revues utilisent OJS.

OPAL est installé sur la Plateforme en Ligne de Mathrice.

---

1 <http://pkp.sfu.ca/?q=ojs>